

Document du mois de février 2025

Cette « vieille éducation française... »

Issues des bibliothèques communautaires, les Archives lasalliennes ont en dépôt un certain nombre d'ouvrages, publiés sur un intervalle de 3 siècles (1675-1975), traitant du **savoir-être avec autrui** dans ses diverses déclinaisons : courtoisie, bienséance, urbanité, convenances et bonnes manières, morale et instruction civique, etc. Autant d'aperçus d'une préoccupation éducative dont l'acuité évolue au gré des crises de société.

Construire l'Honnête Homme

Les études relatives à la **transmission des savoir-vivre** se concentrent essentiellement sur les catégories sociales ayant accès à la culture lettrée qui en a gardé mémoire écrite. Quels que soient les milieux, le chantier de la socialisation des enfants est le plus souvent **œuvre maternelle**, fréquemment épaulée par la religion.

La **période médiévale** - qui a produit peu d'ouvrages pédagogiques - connaît **une société qui contrôle peu sa violence** dans un contexte marqué par l'insécurité et la peur de l'inconnu. Les lieux de socialisation sont fragmentés avec des modes d'apprentissage de la vie en société souvent excluant. C'est aussi l'âge de la chevalerie dont la dimension guerrière est tempérée par la courtoisie, code de conduite pratiqué à la cour, forme de civilité « relevée d'élégance et de générosité » (Littré) – politesse affable dirait-on de nos jours.

Au XV^e-XVI^e siècles, l'invention de **l'imprimerie** comme véhicule de la culture, l'humanisme de la renaissance qui rejoue les coutumes antiques, la réforme protestante qui questionne les identités croyantes, donnent corps au **désir d'éduquer** ① **dans son sens moderne de promotion du sujet**. L'apprentissage du savoir-vivre dans une société où s'invite l'inconnu (découverte de l'Amérique) et qui pousse à définir les contours de nouvelles identités, devient un thème pour de **nombreuses éditions de traités et de manuels**.

345256

NOUVEAU
TRAITE'
DE LA
CIVILITE'
QUI SE PRATIQUE 5
EN FRANCE,

PARMI LES HONNESTES GENS.
Seconde édition, corrigée & augmentée.



A PARIS,
Chez H E L I E J O S S E T, rue S. Jacques
à la Fleur de Lys d'Or.

M. DC. LXXII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY. 15

TRAITE' 345257

DE LA

CIVILITE'

NOUVELLEMENT
dressé d'une maniere exacte 5
& méthodique & suivant
les regles de l'usage vivant.



A LYON,

Chez JEAN CERTE, rue Merciere, à la Trinité.

M. DC. LXXXI.

Avec Approbation & Permission.



LES RÉGLES
DE LA
BIENSEANCE
ET DE LA
CIVILITE' CHRE'TIENNE,

Divisées en deux Parties.

Par Monsieur DE LA SALLE, Prêtre,
Docteur en Théologie, & Instituteur des
Freres des Ecoles Chrétiennes.

Septième Edition, revue & corrigée.

Le livre
Coquer



vertueuse

A ROUEN,

Chez J. B. MACHUEL, Libraire.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Le terme de **civilité** émerge alors (lié au monde de la cité comme le sont les termes urbanité et politesse^②) et bouscule celui de courtoisie.. L'ouvrage le plus connu alors est *De la civilité des mœurs puériles* (des enfants) d'**Érasme de Rotterdam** (1530). Son plan inspirera celui de tous ses successeurs en abordant **les manières** toutes de réserve, de retenue et de mesure, de se comporter en société : en veillant à son maintien corporel et à la manière de se vêtir, en

respectant les règles de bonne conduite à l'église, lors des rencontres, des jeux, à table et lors du rituel du coucher.

L'école du XVII^e siècle, portée par les réformes catholique et protestante, a laissé pour traces de nombreux manuels qui associent souvent dans un même ouvrage **l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, avec celui du catéchisme et de la civilité.**

L'ouvrage qui connaîtra **le plus grand succès éditorial** en France entre 1703 et les années 1930 (dans des versions actualisées souvent plagiées et remaniées) est celui de **Jean-Baptiste de La Salle, *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* (RB)** dont nous possédons une édition de 1727. Il s'inspire entre autres des ouvrages de **Jacques de Batencour**, *Instruction méthodique pour l'école paroissiale* (Paris, 1654), d'**Antoine de Courtin**, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens* (Paris, 1672) et du *Traité de civilité* (Anonyme lyonnais, 1681).

S U I T E
D E L A
C I V I L I T É
F R A N C O I S E ,
O U T R A I T É
D U
P O I N T - D ' H O N N E U R ,
E T D E S R È G L E S
*pour converser & se conduire sagement
avec les Incivils & les Fâcheux.*
N O U V E L L E E D I T I O N .



De la Boutique de feu M. JOSSE T.
A P A R I S ,
Chez { LOUIS JOSSE, à la Couronne
d'Espines.
ET
CHARLES ROBUSTEL, } rue saint
au Palmier. Jacques.

M D C C X V I I .
Avec Approbation & Privilège du Roy.

- De **Batencour**, nous possédons une édition de 1685,
- et de **Courtin**, sa *Suite de la civilité française ou traité du point d'honneur et ses règles pour converser et se conduire sagement avec les incivils et les fâcheux* (Paris, 1717).

« La **Civilité** de Jean-Baptiste de La Salle est, en son genre, un petit chef-d'œuvre pédagogique. Elle se divise en deux grands chapitres. Dans le premier, toutes les parties du corps sont passées en revue ; on y dit les soins dont elles doivent être l'objet, et la manière dont elles doivent « se comporter » en toute circonstance. La tête et les oreilles, le nez, la bouche, les lèvres, le dos, les épaules, les mains, les jambes, les pieds, etc., y trouvent la législation qui leur est propre ; et l'enfant y apprend jusqu'à la manière dont il doit « bâiller et cracher ». La seconde partie concerne les actes les plus ordinaires de la vie, indique à l'enfant comme il convient de se lever, de se coucher, de s'habiller ; ce qu'il doit observer avant, pendant et après les repas ; puis viennent des conseils, d'une moralité excellente, sur les divertissements, les visites, la conversation, etc. En somme, excellent petit traité sans raideur, sans prétention, simple, naïf même, mais admirablement fait pour ceux à qui il s'adresse, fondé, cela va sans dire, sur la religion, mais contenant aussi les meilleures leçons de morale humaine. »

(Ch. Defodon, pédagogue français 1832-1891).

Bienséance et civilité chrétienne

La bienséance chrétienne est donc une conduite sage et réglée que l'on a fait paraître dans ses discours et dans ses actions extérieures par un sentiment de modestie, ou de respect, ou d'union et de charité à l'égard du prochain, faisant attention au temps, aux lieux et aux personnes avec qui l'on converse, et c'est cette bienséance qui regarde le prochain, qui se nomme proprement civilité. (RB 009)

Le terme de bienséance pourra évoquer une attitude ajustée au mieux à des situations sociales particulièrement codifiées. Les XVII^e-XVIII^e siècle restent marqués par une hiérarchisation des respects dans les structures de domination de leur temps. Des catégorisations sociales démocratisées pourrait-on dire, adoucies, mais rarement abolies par la suite ³.

- *La bienséance veut que l'on nettoie ses dents avec un cure-dent, non à la pointe du couteau (...) il est malséant pour un simple bourgeois de porter l'épée. La bienséance veut qu'un paysan s'incline très bas devant son seigneur, là où un artisan de la ville peut se contenter d'un salut moins appuyé...* (article Bienséances, Dictionnaire du Grand Siècle, Bluche, Paris, 1990)

C H A P I T R E X I.

Du Dos, des Epaules, des Bras & du Coude.

L est tres-indectue de baisser le
Dors, comme si on a voit un pe-
sant sur les Epaules; mais il faut
s'accoutumer, & faire prendre l'habi-
tude aux Enfants de se tenir toujours droits,
Il faut aussi veiller avec soin d'elever les
Epaules, & de se faire un gros Dors: & on doit
avoir egard de ne pas tenir ses Epaules de tra-
vers, & de ne pas baisser l'une plus que l'autre.

La Bienseance ne permet pas, quand on mar-
che, de tourner les Epaules de costé & d'autre,
comme le balancier d'une horloge, ni d'avancer
l'une de vant l'autre; cela a l'air d'un esprit su-
perbe, & d'une personne qui s'en fait accroire.

ARTICLE PREMIER.

De la propreté & de la mode des Habits.



La propreté dans les habits est une des
grosses qui regardent le plus la Bien-
séance ; elle sert même beaucoup à faire
connoître l'esprit & la conduite d'une
personne : elle donne aussi souvent une bonne idée
de sa Vertu, qui n'est pas sans fondement.

Pour que les habits soient propres, il faut
qu'ils conviennent à la personne qui s'en sert, &
qu'ils soient proportionnez à sa taille, à son âge, &
à sa condition.

Rien n'est plus malseant qu'un habit qui ne
convient pas à la taille de la personne qui le
porte : cela désigne tout un homme, particulier-

De la Salle ne remet pas en cause l'ordre social de son temps, mais il le soumet à des **exigences morales et spirituelles** qui s'adressent de manière égale à tous les baptisés. On retrouvera là quelques traits lasalliens (Pungier, 1992) :

- De la qualité de la relation au Dieu de l'évangile dépend celle de la relation à soi-même et aux autres. Amour du prochain et amour de Dieu sont liés.
- Une culture du respect, respect pour Dieu présent en soi et en chacun, respect du corps et du « mystère » de chaque personne.
- Une certaine radicalité dans l'effort vertueux à conduire en vue d'acquérir une civilité conçue comme une vertu qui facilite et rend agréable les rapports humains : agréable à tout le monde, agréable à Dieu.

La **civilité est un témoignage « extérieur »** empreint de modestie, de respect et d'affection fruits d'un vécu intérieur. Une clé de lecture spirituelle des Règles de bienséance pourra être trouvée dans le catéchisme lasallien, les devoirs d'un chrétien envers Dieu (1703) - les deux textes sont associés au moins dans les éditions scolaires des années 1920-1930.

Les RB - continuées en mode scolaire par **La conduite des écoles** (1720) - peuvent être saisies en quelque sorte comme une invitation adressée aux laïcs (séculiers) - enfants, parents et éducateurs - à considérer leur vie quotidienne comme une occasion d'union à Dieu. Ou quand l'oubli de soi intériorisé rend capable d'hospitalité.

Chapitre 7 : Des entretiens et de la conversation (RB186 et suite)

Article 1 : Des conditions dont la bienséance veut qu'on accompagne ses paroles

§. 1 : De la vérité et de la sincérité que la bienséance exige dans les paroles

§. 2 : Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance en parlant contre la Loi de Dieu

§. 3 : Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance en parlant contre la charité que l'on doit au prochain

§. 4 : Des fautes qu'on commet contre la bienséance en parlant inconsidérément, légèrement ou inutilement

Article 2 : De la manière dont on doit parler des personnes et des choses

Article 3 : De plusieurs différentes manières de parler

§. 1 : De ce que la bienséance prescrit touchant les louanges et la flatterie

Article 4 : De la manière d'interroger, de s'informer, de répondre et de dire son sentiment

Article 5 : De ce que la bienséance permet ou ne permet pas à l'égard de disputer, d'interrompre et de reprendre

Article 6 : Des compliments et des mauvaises manières de parler

Ruptures et continuité

Science de l'entregent (Montaigne), code de conduite, vertu morale intériorisée, spiritualité de la relation, **la civilité s'associe au cours du XVIII^e siècle au terme de politesse**, laissant la bienséance temporairement au bord de la route. Ce mot de politesse, plus neuf, se charge peu à peu de sens en contrepoint, en compétition, parfois en opposition, avec une civilité qui sait garder sa pertinence.

« **La politesse est à l'esprit ce que la grâce est au visage, c'est la bonté du cœur, elle est la douce image, et c'est la bonté qu'on chérit** » affirme Voltaire, quand **Rousseau dénonce l'hypocrisie** qu'elle véhicule en interdisant toute sincérité. La politesse est **aussi langage du cœur** pour d'autres dont Bergson qui évoque les qualités esthétiques de la politesse de l'esprit, du cœur et des manières. Sacrifice continu de l'amour-propre, la politesse est **un art de plaire et de se rendre aimable**.

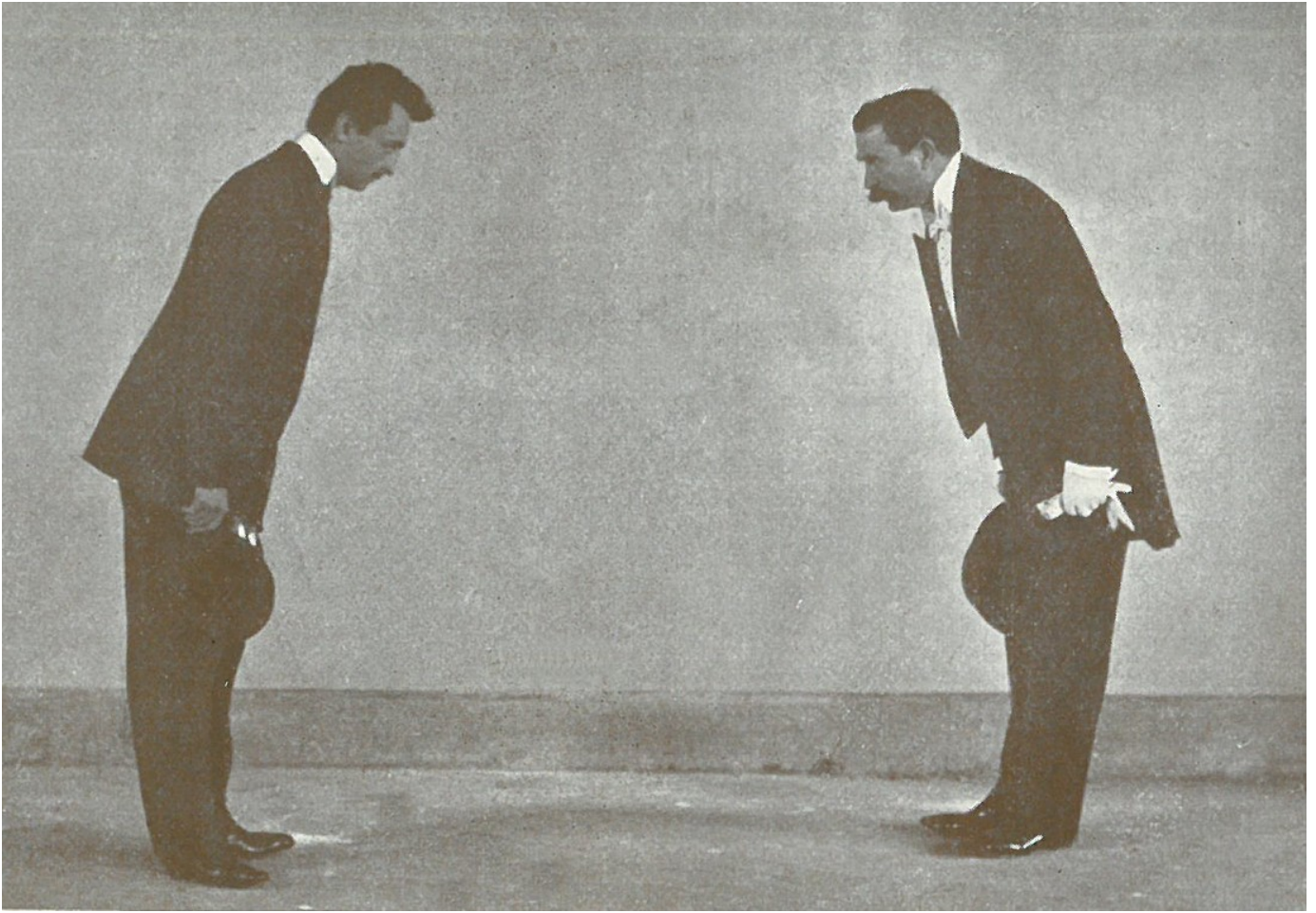


Politesse et civilité recueillent, avec leurs allers et retours, les lentes évolutions des époques qu'elles traversent :

- une réappropriation par la bourgeoisie montante des pratiques aristocratiques ④,
- la prise d'autonomie des mœurs relationnelles d'avec les codifications religieuses,
- la prise de conscience de la relativité des coutumes dans un monde plus ouvert,
- les remises à plat des périodes révolutionnaires et des grandes mutations (1789, 1968),
- l'âge d'or de la politesse bourgeoise qui s'épanouit tout au long du XIXe siècle,
- le succès du mode d'instruction basé sur le triptyque Catéchisme, Morale, Civilité,
- l'instruction civique républicaine qui transmet à son tour « la veille morale de nos pères »,
- le grand bouleversement social et économique de 1914-1918 qui reconfigure durablement les modes de relation,
- les grandes mutations économiques d'après-guerre, moteur d'ascension social et de brassage culturel.

Notre XIX^e-XX^e siècle voit se multiplier les **lieux de socialisation** mettant en contact des inconnus entre eux. La littérature éducative répond tout à la fois au besoin d'apprivoiser autrui, et à celui de décliner des signes de reconnaissance pour maintenir un certain entre-soi, renforcer une certaine identité sociale et préserver le cercle familial.

Le volumineux ***Politesse et convenances ecclésiastiques*** par un supérieur de grand séminaire (Paris, 1872) reprend les chapitres habituels (soin et maintien du corps, relations avec autrui, conversation et correspondance) et offre un panorama des usages en cours à ce carrefour sociologique que constitue les communautés paroissiales. *Combien de gens sont d'une politesse exquise avec les étrangers et se montrent maussades, désagréables, grossiers même dans l'intérieur de la famille ! (...) Joubert a dit, avec beaucoup de délicatesse : « il faut porter son velours en dedans, c'est-à-dire monter son amabilité de préférence avec ceux avec qui on vit chez soi »* (p. 265).



**La loi du 28 mars 1882 encadre l'instruction morale et civique à l'école primaire : «
*l'enseignement de la morale doit s'appuyer sur des exemples, des récits, des observations
familiales, des maximes empruntées à l'expérience. L'on recommande que le premier quart d'heure
de chaque journée de classe soit consacré à l'enseignement de la morale* ».** De cette époque date
d'excellents **ouvrages pédagogiques** associant lectures, historiettes, maximes, résumés,
récitations et petits exercices de dissertation abondamment illustrés.

IV. — DES SALUTS.

Il ne faut pas attendre qu'une personne à laquelle vous devez du respect, et que vous rencontrez dans la rue, soit près de vous pour la saluer : vous devez retirer votre chapeau quelques pas avant d'arriver à elle, de façon à lui prouver que vous usez de déférence à son égard. Il ne faut pas vous arrêter en saluant, à moins que cette personne ne s'arrête elle-même, ou ne vous invite à venir à elle. Ce précepte a pour but d'éviter l'importunité, ce grand défaut des gens mal élevés.

Orgueil.

L'ORGUEIL est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, mais qui est infiniment plus insatiable. — L'Orgueil fait commettre autant de bassesses que l'intérêt. — L'Orgueilleux est un égoïste qui a la sottise de ne pas cacher ce vice. — L'Orgueil déjeune avec l'Abondance, dîne avec la Pauvreté, et soupe avec la Honte.

PENSIONNAT DE PASSY-FROYENNES (BELGIQUE)



EXTRAITS DU RÈGLEMENT

« Le règlement sert de rails
aux ardents qu'il suffit de diri-
ger, de lisières aux faibles
qu'il faut soutenir, de mors
aux volontés indisciplinées
toujours prêtes à dévier. »

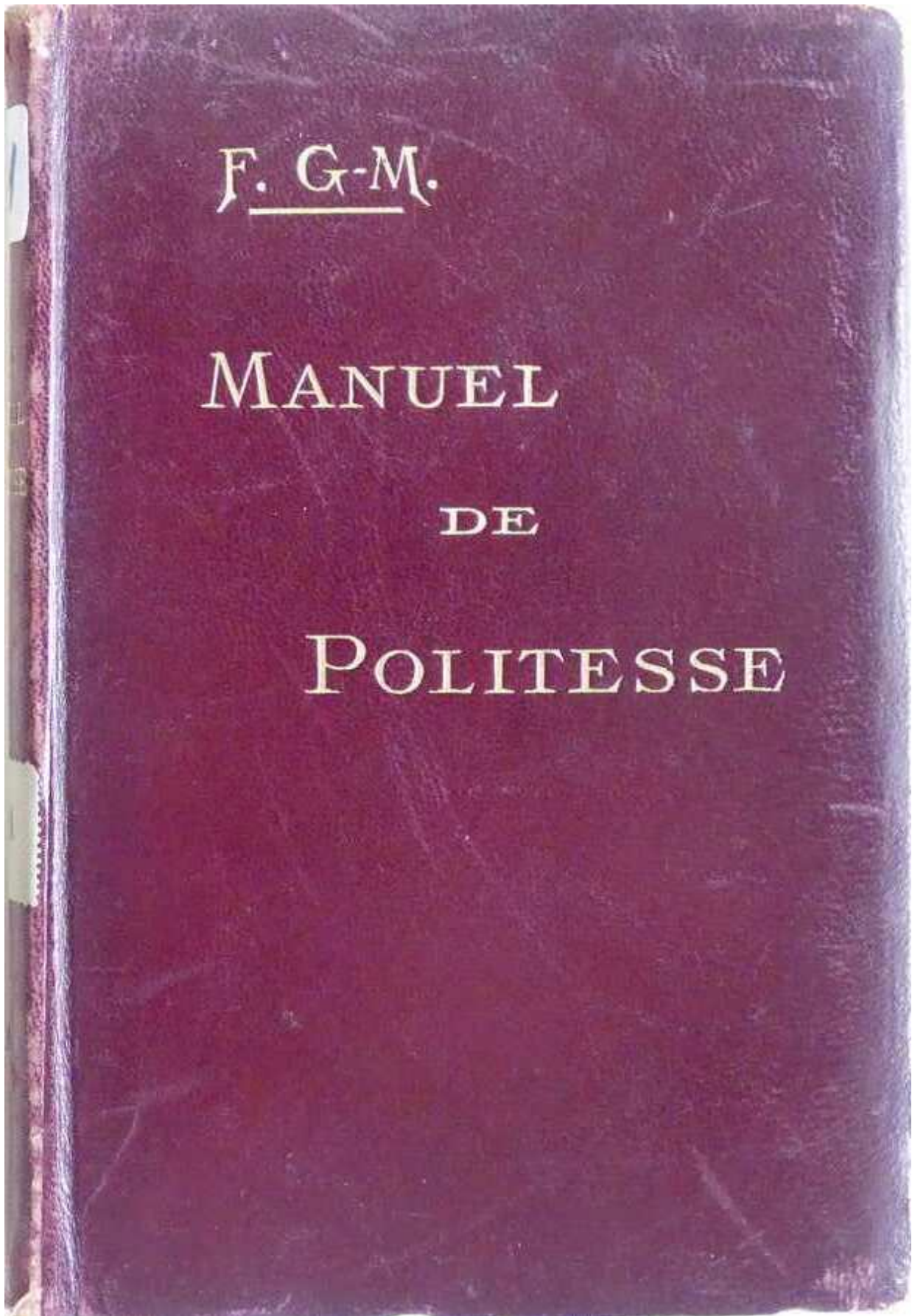
(D'après le Fr. AUGUSTE.)

L'enseignement de la morale est programmé sur l'année : vie familiale au premier trimestre, vie à l'école en décembre, règles d'hygiène en février, etc. Les « chartes de l'élève » discutées et votées en classe sont sans doute les héritières des leçons de morale d'antan.

L'édition de 1911 des RB lasalliennes, s'intitule désormais **Manuel de Politesse**. Celui-ci garde en partie son plan original, enrichi d'une inflation considérable de recommandations pour des

situations sociales nouvelles : **savoir-vivre** (dans un magasin, au bureau, en voyage, en promenade à bicyclette - le rituel des visites et des soirées en société), **savoir-parler** (l'art de la conversation et de parler en public), **savoir-écrire** (des enveloppes et de l'affranchissement, des lettres d'amitié, des protocoles et des eschatocoles etc.), **savoir-travailler** (travail intellectuel par matières).

Dans les années 1930, les Frères éditent parallèlement des ouvrages de catéchismes associant les RB quasi inchangées, et les premiers livres de morale et d'instruction civique dans lesquels la politesse est traité comme un chapitre d'un ensemble plus vaste. La tradition lasallienne de la réflexion serait à étudier sous l'angle de l'évolution de ses contenus (1890-1960).



La civilité lasallienne se décline également dans les nombreux règlements intérieurs des établissements conservés ici où là.

Un exemplaire de **Passy-Froyennes** (vers 1930) stipule qu'*il est absolument interdit aux élèves de se donner des surnoms ou des sobriquets – (les élèves) seront courtois et prévenants les uns envers les autres, et spécialement envers les nouveaux, etc.* Les efforts vertueux des élèves sont

parfois encouragés par **un système de bons points et de notes de bonne conduite** dont on retrouvera les fruits dans les palmarès périodiques qui nous sont parvenus. À noter que les valeurs professionnelles propres à l'enseignement technique ont sans doute coloré le style relationnel lasallien à leurs manières.

Civilité numérique

L'empressement à **codifier un nombre de plus en plus grand de situations nouvelles** traduit un certain désarroi et un besoin de réassurance. On retrouvera ainsi de nombreuses éditions de manuels de politesse pour la jeunesse dans l'entre-deux guerres. Et **d'abondantes éditions à destination des adultes** accompagnant les mutations d'après-guerre et une certaine hausse du niveau social - ce jusqu'aux années 1968.

L. DE PAEUW
DIRECTEUR GÉNÉRAL AU
MINISTÈRE de L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LES BELLES MANIÈRES



VII^e Édit.

MANUEL DE POLI-
TESSSE ET DE SAVOIR-
VIVRE A L'USAGE DE
FAMILLES ET DE ÉTA-
BLISSEMENTS D'IN-
STRUCTION.

OFFICE DE PUBLICITÉ
SOC. COOP.
36 R. NEUVE
BRUXELLES.

ROGER DUPUIS s. j. et PAUL CELIER

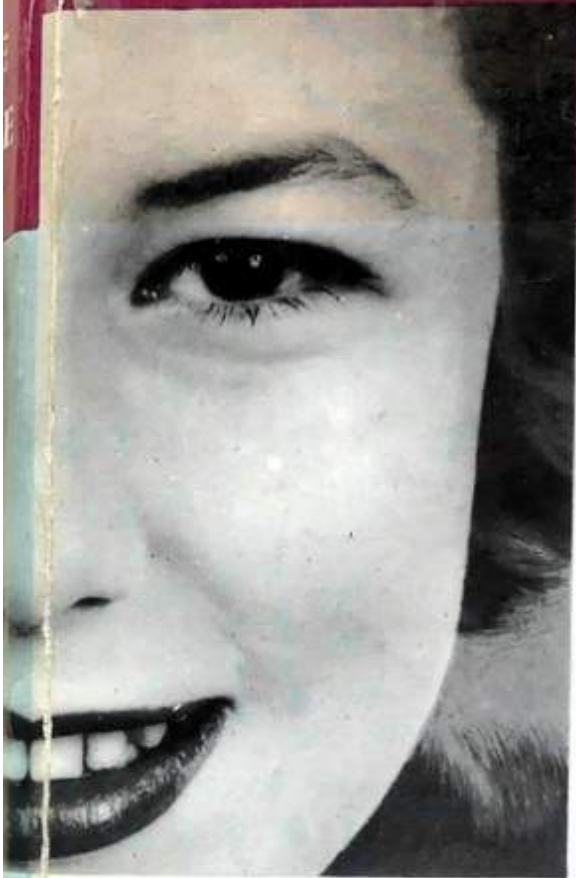
COURTOISIE

chrétienne

ET DIGNITÉ

humaine

M A M E



**BERTHE
BERNAGE**

CONVENANCES



**ET BONNES
MANIÈRES**

C'est tout l'art du savoir-vivre

gautier-languereau

On imaginera volontiers que notre époque contemporaine riche en nouveaux modes de communication numérique et en lointains qui deviennent toujours plus proches saura trouver les **régulations adaptées pour rendre les rapports humains toujours plus enrichissants et désirables** !

Documents du mois déjà publiés

- (1) : Le mot **éducation** émerge au tout début du XVI^e siècle.
- (2) : Deux accents :
 - relations interpersonnelles (politesse)
 - et relations en société (civilité).
- (3) : Le dernier duel, théoriquement interdit par Louis XIV, daterait de 1967.
- (4) : On parlera de **curialisation** : extension des pratiques de la cour au reste de la société.